

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 1 août 2006 à 19h40.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-08-209 Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 14 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2006 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 JUILLET 2006

LÉGISLATION

4. CHEMIN DE DÉTOUR - RANG GRAND SHENLEY : RÉPONSE

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

5. NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME :

- A) ÉTABLIR : ZONE - COMMERCIALE/MAISON MOBILE
 - B) ÉTABLIR : SUPERFICIE MINIMALE
 - C) ÉTABLIR : TAUX DES AMENDES
 - D) ANNULATION RÉOLUTION 2006-06-158 :
SERVITUDE - RUISSEAU CANALISÉ
 - E) AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA NOUVELLE
TARIFICATION DES PERMIS ET CERTIFICATS RELATIFS
À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET
À LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
6. ACCEPTATION : RAPPORT FINAL D'ACTIVITÉS – SITE
INTERNET

FINANCES-GESTION DES SERVICES

- 7. INSCRIPTION : CONGRÈS DE LA FQM (CONGRÈS DES
MAIRES)
- 8. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

- 9. AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET PAVAGE : COUR HÔTEL
DE VILLE

LOISIRS – TOURISME – SÉCURITÉ PULIQUE

- 10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS

INFORMATION

- 11. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 12. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

13. CORRESPONDANCE

14. AUTRES ITEMS

- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : O.T.J.
- RENOUVELLEMENT : POLITIQUE NATIONALE DE LA
RURALITÉ
- SOUFFLEUSE : COMPTE-RENDU

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2006 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 JUILLET 2006

2006-08-210 **Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 4 juillet 2006 et de la séance d'ajournement du 5 juillet 2006;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière en apportant la correction suivante :

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 JUILLET 2006

PAGE 1532

3. PARTICIPATION MUNICIPALE : ACCÈS-LOGIS

Biffer dans le premier **Considérant** à la deuxième ligne (**pour personnes à faible revenu**).

4. CHEMIN DE DÉTOUR – RANG GRAND SHENLEY : RÉPONSE

2006-08-211 **Considérant** que lors d'une conversation téléphonique entre Maître Yan Champagne de la Firme Michel Bastien, avocat et de Maître André Lemay de la Firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats, des hypothèses de règlement pour le dossier de chemin de détour du rang Grand Shenley furent soulevées ;

Considérant que Me Michel Bastien, avocat de Monsieur Hervey Champagne, propose dans sa lettre du 11 juillet 2006 une entente ;

Considérant qu'en réponse à ladite lettre, Me André Lemay, avocat de la municipalité, demande l'avis des membres du conseil sur un projet de lettre réponse qu'il a rédigé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accepter dans son intégralité le projet de lettre réponse rédigée par Me André Lemay, avocat, et de la faire parvenir à Me Michel Bastien, avocat de Monsieur Hervé Champagne, avec copie conforme à Monsieur Gaston Gosselin. Ledit projet de lettre fait partie intégrante de la présente résolution.

5. NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

A) ÉTABLIR : ZONES – COMMERCIALE / MAISON MOBILE

L'Urbaniste de la MRC Beauce-Sartigan n'ayant encore répondu à nos demandes, ce point est remis à la prochaine session régulière.

B) ÉTABLIR : SUPERFICIE MINIMALE

L'Urbaniste de la MRC Beauce-Sartigan n'ayant encore répondu à nos demandes, ce point est remis à la prochaine session régulière.

C) ÉTABLIR : TAUX DES AMENDES

L'Urbaniste de la MRC Beauce-Sartigan n'ayant encore répondu à nos demandes, ce point est remis à la prochaine session régulière.

**D) ANNULATION RÉSOLUTION 2006-06-158 :
SERVITUDE – RUISSEAU CANALISÉ**

2006-08-212 **Considérant** les informations obtenues par l'Urbaniste de la MRC de Beauce-Sartigan dans sa lettre datée du 6 juillet 2006 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution 2006-06-158 ayant pour titre **Servitude – Ruisseau canalisé**.

**E) AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU
PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA
NOUVELLE TARIFICATION DES PERMIS ET
CERTIFICATS RELATIFS À LA LOI SUR
L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET À LA
LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

L'Urbaniste de la MRC Beauce-Sartigan n'ayant encore répondu à nos demandes, ce point est remis à la prochaine session régulière.

**6. ACCEPTATION : RAPPORT FINAL D'ACTIVITÉS - SITE
INTERNET**

2006-08-213 **Considérant** que les dépenses reliées à l'achat d'équipements informatiques servant à la création du site Internet de la municipalité et à l'ouverture éventuelle d'un café Internet sont réalisés ;

Considérant que pour obtenir la dernière tranche de l'aide financière promise par la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre du Pacte Rural, un rapport final d'activités doit être élaboré et accepté par le conseil municipal ;

Considérant qu'une lecture complète dudit document fut faite au comité de travail ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter intégralement le rapport final d'activités produit par Madame Louise Côté, de profiter de l'occasion pour la féliciter de son excellent travail et de mandater Monsieur Herman Bolduc, maire et Madame Edith Quirion,

Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents requis.

7. INSCRIPTION : CONGRÈS DE LA FOM (CONGRÈS DES MAIRES)

2006-08-214 **Considérant** que le Congrès 2006 de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra du 28 au 30 septembre inclusivement au Centre des Congrès à Québec;

Considérant que Monsieur Herman Bolduc, maire souhaite y assister ;

En conséquence il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Monsieur Bolduc au coût de cinq cent cinquante-cinq dollars (555) plus les frais afférents.

8. COMPTES DU MOIS

2006-08-215 Les comptes du mois de juillet sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2006 au montant de 118 921.41 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 15 731.59 \$, les comptes à payer représentent 88 186.96 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 15 002.86 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal
Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2006 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2006-08-215.

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

9. AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET PAVAGE : COUR HÔTEL DE VILLE

2006-08-216 **Considérant** qu'un croquis pour l'aménagement paysager autour de l'Hôtel de Ville fut préparé par Monsieur Daniel Carrier et déposé aux membres du conseil;

Considérant que Monsieur Carrier demanderait un montant de cent

dollars (100) pour l'élaboration d'un plan final incluant son temps pour la plantation des végétaux ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Daniel Carrier au coût de cent (100) dollars tel que mentionné en préambule.

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS

2006-08-217 **Considérant** que le Comité des Loisirs demande une aide financière pour l'année 2006 de quinze mille dollars (15 000) ;

Considérant que ladite somme était prévue au budget ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de verser une aide financière pour l'année 2006 de quinze mille (15 000) dollars au Comité des Loisirs de Saint-Honoré.

11. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Étant donné la période des vacances, la session du mois n'a pas eu lieu.

12. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Étant donné la période des vacances, la session du mois n'a pas eu lieu.

13. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2006. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

14. AUTRES ITEMS

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : O.T.J.

2006-08-218 **Considérant** que cette année, la demande d'emploi étudiant fut refusée à l'O.T.J. de Saint-Honoré ;

Considérant que ledit organisme a un manque à gagner de mille quatre cent (1 400) dollars ;

Considérant qu'il demande à la municipalité une aide financière de six cents (600) dollars afin de maintenir les activités prévues au cours de l'été ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'octroyer à l'O.T.J. de Saint-Honoré une aide financière de six cents (600) dollars.

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

2006-08-219 **Considérant** l'importance de la Politique nationale de la ruralité dans la vie économique, sociale et communautaire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant l'immense succès connu par le Pacte rural en vigueur depuis cinq ans sur notre territoire, qui s'est notamment traduit par un projet mobilisateur ayant engagé plus de six (6) citoyens ;

Considérant la nature structurante des projets mis en place et la mobilisation qu'ils ont générée à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant l'engagement des intervenants locaux dans la préparation d'un nouveau pacte rural et l'impact positif anticipé sur la participation citoyenne, etc.;

Considérant que de nombreux autres projets sont en réflexion ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité dans le cadre du renouvellement de la *politique nationale de la ruralité* :

- Que le gouvernement du Québec **reconnaisse pleinement le droit** de celles et de ceux qui ont choisi de vivre en milieu rural dans de petites communautés et de reconnaître la nécessité, notamment face au défi démographique, de les soutenir dans l'exercice de cette liberté de choix;
- Que le gouvernement **s'engage résolument dans la modulation** des programmes, seul véritable moyen d'offrir des services essentiels à la survie des communautés rurales;
- Que le gouvernement **revoie à la hausse le nombre d'agents ruraux** qui sont jugés essentiels pour le maintien et la continuité du développement rural, et qu'il **renforce leur formation**;

Que le gouvernement renouvelle la *Politique nationale de la ruralité* qui a rendu possibles les pactes ruraux et **bonifie les budgets** qui y sont consacrés;

Que le gouvernement prenne le virage d'une **décentralisation démocratique**, efficace et assortie des moyens requis.

SOUFFLEUSE COMPTE RENDU

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5 et responsable de la machinerie, informe les membres du conseil des recherches effectués pour l'achat d'une roue pour la souffleuse.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

16. CLÔTURE DE LA SESSION

2006-08-220 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 20h30.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.